



Ordonnance sur les tableaux des stupéfiants, des substances psychotropes, des précurseurs et des adjuvants chimiques (ordonnance sur les tableaux des stupéfiants, OTStup-DFI)

Modification du ...

Le Département fédéral de l'intérieur (DFI)

arrête :

I

L'ordonnance sur les tableaux des stupéfiants du 30 mai 2011¹ est modifiée conformément au texte ci-après :

Art. 4 Graines de chanvre

Les graines de chanvre visées dans le catalogue commun des variétés de l'Union européenne² sont exclues des dispositions relatives aux substances soumises à contrôle.

II

Les annexes 1, 2 et 5 sont modifiées conformément aux textes ci-joints.

III

La présente ordonnance entre en vigueur le

...

Département fédéral de l'intérieur :

Alain Berset

¹ RS 812.121.11

² Catalogue commun des variétés des espèces agricoles, 29^e édition intégrale, dans la version du JO C 337 A du 14.12.2010, p. 1

Annexe I
(art. 2, al. 1)

Tableau général des substances soumises à contrôle des tableaux a à d

Ajouter les désignations suivantes dans le tableau dans l'ordre alphabétique :

Désignation	GTIN	Tableau
Cannabis destiné à des fins médicales Plantes de chanvre ou parties de plantes de chanvre destinées à des fins médicales et à une production pharmaceutique, présentant une teneur totale moyenne en THC de 1,0 % au moins, ainsi que l'ensemble des objets et préparations destinées à des fins médicales et à une production pharmaceutique présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins ou fabriqués à partir de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins	7611746999522	a
Chanvre, extrait destiné à des fins médicales voir cannabis destiné à des fins médicales	7611746999515	a
Chanvre, résine (haschich) destinée à des fins médicales	7611746999508	a
Chanvre, huile destinée à des fins médicales voir cannabis destiné à des fins médicales	7611746999485	a
Chanvre, graines à cultiver en vue d'une production pharmaceutique pour des plantes de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins	7611746999522	a
Chanvre, boutures à cultiver en vue d'une production pharmaceutique pour des plantes de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins	7611746999522	a
Chanvre, teinture destinée à des fins médicales voir cannabis destiné à des fins médicales	7611746999492	a
Dronabinol destiné à des fins médicales voir (-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol destiné à des fins médicales	7611746155010	a
(-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol destiné à des fins médicales (dronabinol, [-]-trans-Δ9-THC)	7611746155010	a
Tétrahydrocannabinol (THC) destiné à des fins médicales	7611746155003	a

Désignation	GTIN	Tableau
-------------	------	---------

tous les isomères et leurs variantes stéréochimiques à l'exception du (-)-trans- Δ^9 -THC

Modifier les désignations suivantes dans le tableau :

Désignation	GTIN	Tableau
-------------	------	---------

Cannabis Plantes de chanvre ou parties de plantes de chanvre présentant une teneur totale moyenne en THC de 1,0 % au moins, ainsi que l'ensemble des objets et préparations présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins ou fabriqués à partir de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins (sous réserve des dispositions applicables au cannabis destiné à des fins médicales)	7611746999522	d
Chanvre, extrait voir cannabis (sous réserve des dispositions applicables à l'extrait de chanvre destiné à des fins médicales)	7611746999515	d
Chanvre, résine (haschich) (sous réserve des dispositions applicables à la résine de chanvre destinée à des fins médicales)	7611746999508	d
Chanvre, huile voir cannabis (sous réserve des dispositions applicables à l'huile de chanvre destinée à des fins médicales)	7611746999485	d
Chanvre, graines pour plantes de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins (sous réserve des dispositions applicables aux graines de chanvre à cultiver en vue d'une production pharmaceutique)	7611746999522	d
Chanvre, boutures pour plantes de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins (sous réserve des dispositions applicables aux boutures de chanvre à cultiver en vue d'une production pharmaceutique)	7611746999522	d

Désignation	GTIN	Tableau
Chanvre, teinture voir cannabis (sous réserve des dispositions applicables à la teinture de chanvre destinée à des fins médicales)	7611746999492	d
Dronabinol voir (-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol (sous réserve des dispositions applicables au dronabinol destiné à des fins médicales)	7611746155010	d
(-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol (dronabinol, [-]-trans- Δ^9 -THC) (sous réserve des dispositions applicables au (-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol destiné à des fins médicales)	7611746155010	d
Tétrahydrocannabinol (THC) tous les isomères et leurs variantes stéréochimiques à l'exception du (-)-trans- Δ^9 -THC (sous réserve des dispositions applicables au tétrahydrocannabinol (THC) destiné à des fins médicales)	7611746155003	d

Annexe 2
(art. 2, al. 1)

Tableau a

Ajouter les désignations suivantes dans le tableau dans l'ordre alphabétique :

Désignation	GTIN	Tableau
Cannabis destiné à des fins médicales Plantes de chanvre ou parties de plantes de chanvre destinées à des fins médicales et à une production pharmaceutique, présentant une teneur totale moyenne en THC de 1,0 % au moins ainsi que l'ensemble des objets et préparations destinées à des fins médicales et à une production pharmaceutique, présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins ou fabriqués à partir de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins	7611746999522	a
Chanvre, extrait destiné à des fins médicales voir cannabis destiné à des fins médicales	7611746999515	a
Chanvre, résine (haschisch) destinée à des fins médicales	7611746999508	a
Chanvre, huile destinée à des fins médicales voir cannabis destiné à des fins médicales	7611746999485	a
Chanvre, graines à cultiver en vue d'une production pharmaceutique pour les plantes de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins	7611746999522	a
Chanvre, boutures à cultiver en vue d'une production pharmaceutique pour des plantes de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins	7611746999522	a
Chanvre, teinture destinée à des fins médicales voir cannabis destiné à des fins médicales	7611746999492	a
Dronabinol destiné à des fins médicales voir (-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol destiné à des fins médicales	7611746155010	a
(-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol destiné à des fins médicales (dronabinol, [-]-trans- Δ^9 -THC)	7611746155010	a
Tétrahydrocannabinol (THC) destiné à des fins médicales tous les isomères et leurs variantes stéréochimiques à l'exception du (-)-trans- Δ^9 -THC	7611746155003	a

Annexe 5
(art. 2, al. 1)

Tableau d

Modifier les désignations suivantes dans le tableau :

Désignation	GTIN	Tableau
Cannabis Plantes de chanvre ou parties de plantes de chanvre présentant une teneur totale moyenne en THC de 1,0 % au moins, ainsi que l'ensemble des objets et préparations présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins ou fabriqués à partir de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins (sous réserve des dispositions applicables au cannabis destiné à des fins médicales)	7611746999522	d
Chanvre, extrait voir cannabis (sous réserve des dispositions applicables à l'extrait de chanvre destiné à des fins médicales)	7611746999515	d
Chanvre, résine (haschich) (sous réserve des dispositions applicables à la résine de chanvre destinée à des fins médicales)	7611746999508	d
Chanvre, huile voir cannabis (sous réserve des dispositions applicables à l'huile de chanvre destinée à des fins médicales)	7611746999485	d
Chanvre, graines pour plantes de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins (sous réserve des dispositions applicables aux graines de chanvre à cultiver en vue d'une production pharmaceutique)	7611746999522	d
Chanvre, boutures pour plantes de chanvre présentant une teneur totale en THC de 1,0 % au moins (sous réserve des dispositions applicables aux boutures de chanvre à cultiver en vue d'une production pharmaceutique)	7611746999522	d

Désignation	GTIN	Tableau
Chanvre, teinture voir cannabis (sous réserve des dispositions applicables à la teinture de chanvre destinée à des fins médicales)	7611746999492	d
Dronabinol voir (-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol (sous réserve des dispositions applicables au dronabinol destiné à des fins médicales)	7611746155010	d
(-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol (dronabinol, [-]-trans- Δ^9 -THC) (sous réserve des dispositions applicables au (-)-trans-delta-9-tétrahydrocannabinol destiné à des fins médicales)	7611746155010	d
Tétrahydrocannabinol (THC) tous les isomères et leurs variantes stéréochimiques à l'exception du (-)-trans- Δ^9 -THC (sous réserve des dispositions applicables au tétrahydrocannabinol (THC) destiné à des fins médicales)	7611746155003	d

